



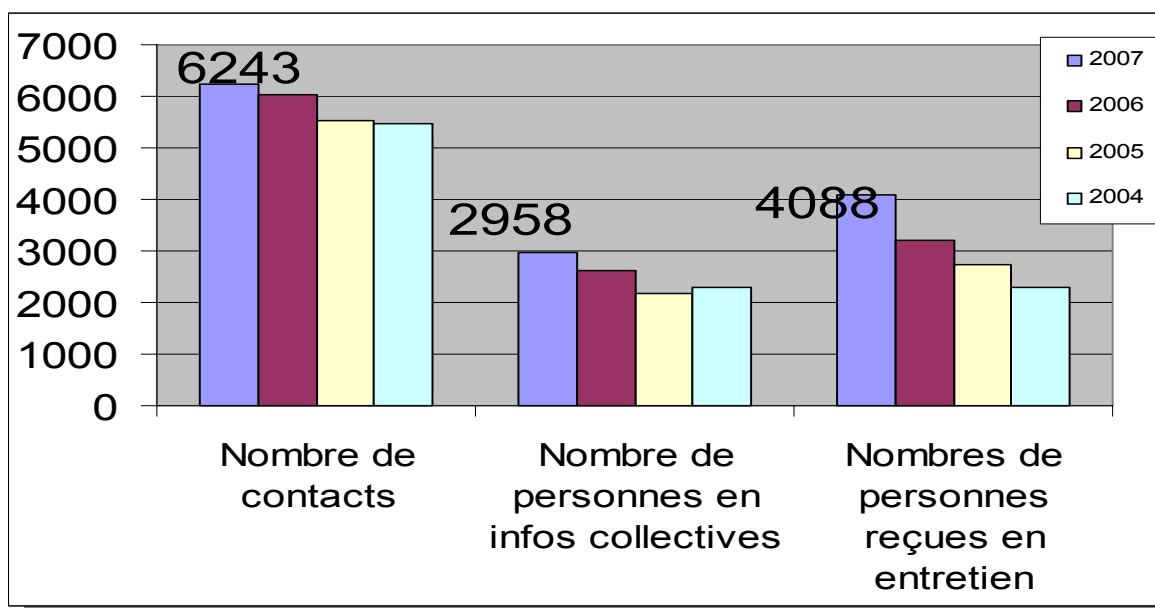
L'INFORMATION ET LE CONSEIL

Le service d'information-conseil en VAE est composé en région Centre :

- de **25 Points relais conseil**, financés par le conseil Régional Centre et le FSE qui, sur chacun des bassins d'emploi de la région, apportent une information approfondie sur la VAE, aident les candidats à identifier la ou les certifications pertinentes au regard des principales activités exercées, orientent vers les organismes valideurs concernés,

L'activité du Point relais conseil est mesurée au travers de 3 indicateurs :

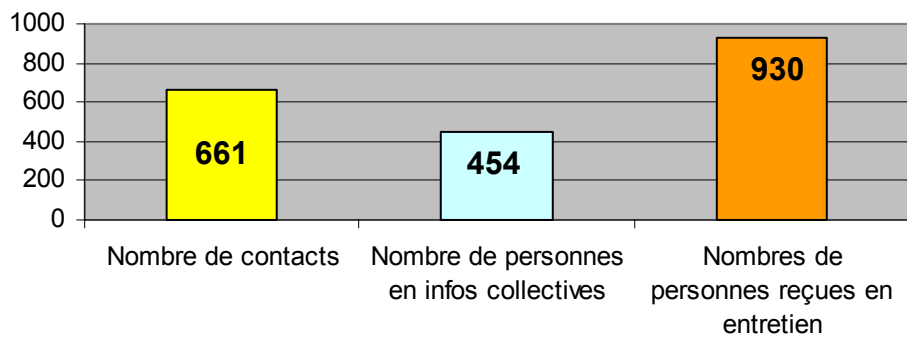
- le nombre de demandes d'informations recensées (contacts),
- le nombre de personnes ayant participé à une réunion d'information collective,
- le nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien conseil individuel.



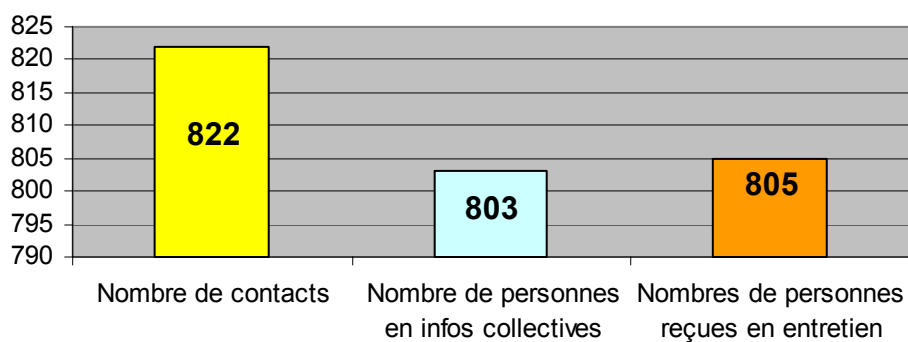
Depuis 4 ans, l'activité des Points relais conseil en VAE ne cesse d'augmenter progressivement pour accueillir **6 243 personnes** pour l'année 2007. L'activité de conseil qui est le cœur du service du Point relais conseil est là aussi en progression ; les bénéficiaires viennent en effet chercher des informations précises sur la VAE mais aussi évaluer, mesurer la pertinence et la faisabilité de leur projet.

En 2007, l'activité des Points relais conseil s'intensifie dans la participation à la mise en œuvre de projets de développement de la VAE en direction de publics salariés, demandeurs d'emplois ou spécifiques. L'enjeu est d'intégrer la VAE au cœur des politiques de qualification des actifs sur le territoire régional.

**Activités des PRC/ Département 18
2007**



**Activités des PRC / Département 28
2007**



**Activités des PRC/ Département 36
2007**

